

# 03

Lettre  
d'informations

Petite  
Montagne  
Communauté de communes

Jura Sud  
PAYS DE L'ENFANT

# Projet

de regroupement

Le pays  
du respire  
JURA  
REGION DES LACS  
Communauté de Communes  
du Pays de l'Isle

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE LA RÉGION  
D'ORGELLET  
JURA

des Communautés  
de communes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, nos quatre collectivités n'en feront plus qu'une puisque **82% des communes a voté en faveur du projet de fusion.**

Ce résultat a confirmé la logique de ce regroupement et a témoigné d'une volonté forte de s'unir pour devenir un territoire cohérent et complémentaire. La nouvelle communauté de communes aura alors les moyens de valoriser et développer tous ses atouts en matière d'attractivité économique, touristique, et de services à la population.

Nous tenons nos promesses :

- > **Quatre bourgs-centres** où seront maintenus et développés les services de proximité pour tous.
- > Chacun de ces quatre pôles sera représenté par un **binôme fort** composé d'un élu et d'un responsable administratif, qui garantira le **lien étroit et la circulation de l'information** entre les habitants, les acteurs du territoire et le siège.

Depuis plus d'un an, vos élus et les services administratifs travaillent à ce projet, accompagnés dans cette démarche par un cabinet spécialisé et par les différents services de l'État.

Aujourd'hui, les temps de mobilisation ne sont pas terminés. **Tout commence !** À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, une période de deux ans sera nécessaire pour choisir et harmoniser les compétences qui seront exercées par la nouvelle communauté de communes.

Bonne lecture !

## Zooms sur les votes et notre nouveau territoire

Pour que le projet de fusion des quatre communautés soit approuvé, il fallait que se prononcent favorablement :

- > 2/3 des communes représentant 50% de la population de l'ensemble
- > OU 50% des communes représentant 2/3 de la population sur l'ensemble
- > ET 1/3 des communes au sein de chacune des quatre communautés actuelles

	Favorables	Défavorables
Communes PAYS des LACS	26	1
Communes PETITE MONTAGNE	13	10
Communes JURASUD	15	2
Communes RÉGION ORGELET	22*	3

*\* 1 commune ne souhaitant pas se prononcer est considérée comme favorable*



Lac de Vouglans

### Les objectifs de la fusion sont les suivants :

- > Se donner les moyens de continuer à exister en accédant à une taille critique de 25 000 habitants pour porter des projets d'envergure et mutualiser les moyens.
- > Renforcer sa capacité d'influence dans un environnement qui bouge : vis-à-vis des autres intercommunalités qui se développent, du département, de la région, des partenaires institutionnels et des financeurs...
- > Préserver l'authenticité du territoire dans un environnement rural et dynamique.

### 1<sup>er</sup> Janvier 2020 : date effective de création de cette nouvelle communauté de communes.

- > Du 1<sup>er</sup> janvier aux élections municipales prévues en mars 2020, le conseil communautaire provisoirement composé de **129 délégués** (à minima 1 conseiller par commune), élira un nouvel exécutif.
- > Après les élections municipales de mars, le nouveau conseil communautaire composé de **116 délégués** communautaires élira un nouveau bureau pour la durée du mandat (le nombre de sièges est en fonction des communes nouvelles).

Toutes les communes seront représentées par un délégué à l'exception de :

- o Moirans-en-Montagne : 7 délégués
- o Orgelet : 5 délégués
- o Clairvaux-les-Lacs : 5 délégués
- o Arinthod : 3 délégués
- o Thoirette-Coisia : 3 délégués
- o Val Suran : 2 délégués
- o Vaux-lès-Saint-Claude : 2 délégués
- o Lavancia-Épercy : 2 délégués
- o Pont-de-Poitte : 2 délégués
- o Aromas : 2 délégués
- o La Chailleuse : 2 délégués

## La nouvelle structure en quelques chiffres :

- > **20%** de la superficie du territoire jurassien
- > **92 communes** soit 18% des communes jurassiennes pour 25 482 habitants
- > Près de **50 millions d'€ de budget** cumulé
- > Plus de **220 agents** (hors activités saisonnières)



Festival Idéklic 2019 – Jura Sud

## Les réunions thématiques ont commencé !



Dans l'idée de dresser le bilan des actions au sein de chacune des thématiques des quatre communautés de communes, des réunions de travail sont prévues pour chaque commission d'ici le 1<sup>er</sup> Janvier 2020.



Au programme, partager et s'appropriier l'ensemble des actions en cours à l'échelle de la nouvelle communauté de communes et préparer l'harmonisation en matière d'actions et de budgets.

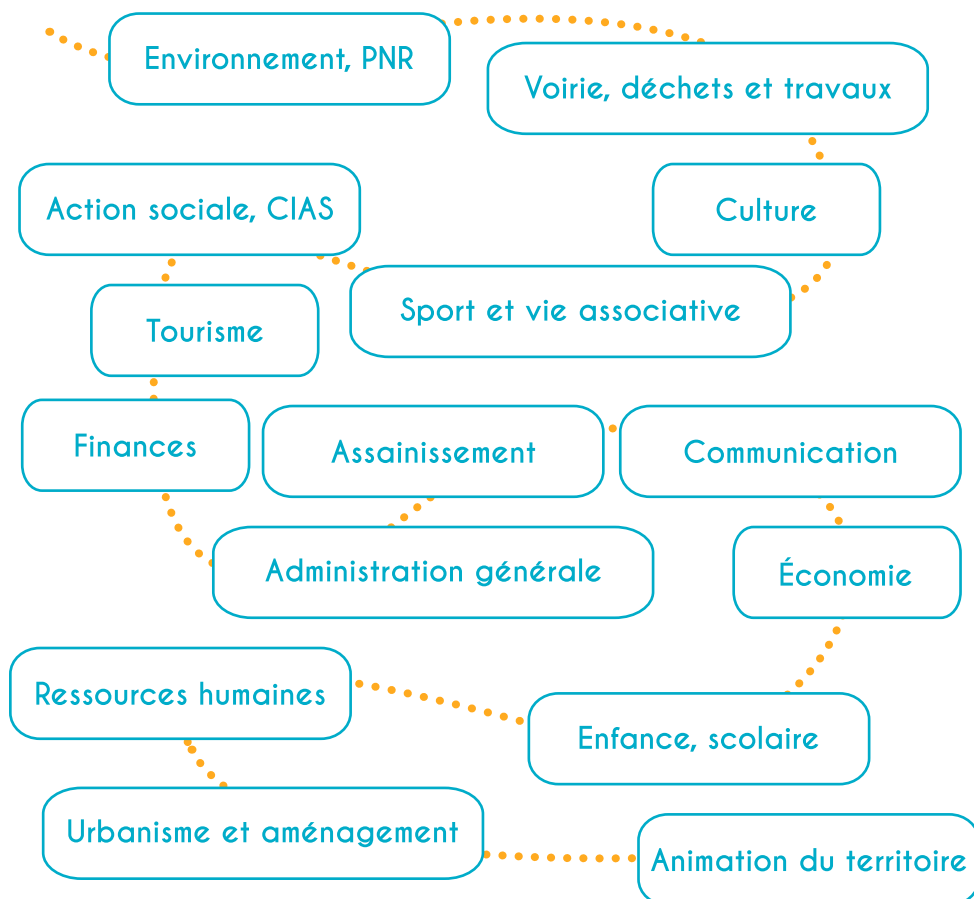


Smoby – Moirans-en-Montagne



Le comté, produit de notre territoire

## Zoom sur les groupes de travail :



Artisanat local  
– Petite montagne





Le Suran – Petite Montagne

## Quel nom pour notre future intercommunalité ?



Orgelet – Centre bourg  
© Jura Tourisme

Le nom de la future intercommunalité sera choisie lors de la conférence des maires prévue le 5 décembre.

Ce choix se fera parmi les propositions émises lors des ateliers de travail des conseillers municipaux qui ont eu lieu cette année, tout en s'appuyant sur l'agence de communication choisie pour accompagner le travail de recherche identitaire de notre nouvel EPCI.

Enfin, le nom sera validé en janvier par le tout premier conseil communautaire après la fusion et soumis à l'approbation des conseils municipaux.

## Un fonctionnement plus structuré



Lac de Chalain  
© Stéphane Codin\_Jura Tourisme

Afin de permettre à chacun de s'impliquer, la nouvelle communauté de communes a choisi de se doter d'un nouveau fonctionnement dans lequel chacun pourra s'impliquer :

- > **Les habitants, les associations et les acteurs économiques** dans le conseil de développement, instance de consultation et de proposition.
- > **Les conseillers municipaux** dans les réunions de secteurs. L'objectif étant de conserver les spécificités de chaque territoire en favorisant l'expression et le dialogue.
- > **Les maires** (1 maire = une voix) dans la conférence des maires pour tisser un lien étroit entre communes et communauté.
- > **Les délégués des communes** en commission et en conseil communautaire, instance de décision.



Belvédère de la Scie – Soucia  
©Justyyn-JustinePutigny-10